

ASSEMBLÉE NATIONALE
16 janvier 2016

RÉPUBLIQUE NUMÉRIQUE - (N° 3399)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 733

présenté par
M. Tardy

ARTICLE 2

À l'alinéa 2, après le mot :

« communiquées »,

insérer les mots :

« de façon claire ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il ne faudrait pas que les règles définissant l'algorithme soient incompréhensibles.